

Centre
de services scolaire
des Rives-du-Saguenay

Québec



Normes et modalités d'évaluation des apprentissages

ÉCOLE STE-THÉRÈSE
Année scolaire 2023-2024

Entrée en vigueur : 28 août 2023

VERSION : 2023-2024

À l'école Ste-Thérèse, les normes et modalités mises en place par l'équipe pédagogique répondent aux exigences des documents ministériels suivants : la loi sur l'instruction publique, le régime pédagogique, l'instruction annuelle, le programme de formation de l'école québécoise, la progression des apprentissages, la politique d'évaluation des apprentissages et le bulletin unique. De plus, la planification pédagogique des enseignants est basée sur les apprentissages et sur la réussite des élèves en respectant la mission de l'école : instruire, socialiser et éduquer. Les pratiques évaluatives utilisées pour atteindre les objectifs du Programme de formation assurent la rigueur et la transparence.

Les normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Une norme :

- Représente une orientation commune;
- Possède un caractère prescriptif;
- Peut être révisée au besoin;
- Respecte la Loi sur l'instruction publique, le Régime pédagogique, le Programme de formation de l'école québécoise, les Cadres d'évaluation des apprentissages et la Progression des apprentissages;
- S'appuie sur la Politique d'évaluation des apprentissages et sur la Politique de l'adaptation scolaire du MELS

Une modalité :

- Indique des moyens d'action ou la modalité d'application de cette norme;
- Peut être révisée au besoin;
- Oriente les stratégies;
- Est locale (ou propre à une école) et prescriptive quand elle est concertée et reconnue.

Champs et mécanismes d'application

Ces normes et modalités s'appliquent à tous les élèves de notre école. Elles sont en conformité avec les exigences et les règles prévues par la Loi sur l'instruction publique et le Régime pédagogique.

Dans le cadre de ses normes et modalités, l'école applique également le mécanisme de régulation instauré par le Centre de services scolaire. C'est entre autres par l'entremise de la participation à divers comités, tel que les comités de validation lors de nouvelles épreuves, que l'école prendra part au mécanisme de régulation du Centre de services scolaire.

Cheminement scolaire

Règles de passage

1. Règles générales

La note de passage dans toutes les matières est fixée à 60%.

La direction d'école prend la décision la plus appropriée dans le cas d'un élève qui ne satisfait pas aux exigences.

2. Du primaire au secondaire

a) La décision de passage doit respecter les règles de classement du Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay qui se retrouvent dans le document : « Règles de classement pour le passage du primaire au secondaire et du premier au deuxième cycle du secondaire ».

b) Dans les cas où il y a changement d'école, la responsabilité du classement relève de la direction qui accueille l'élève.

3. D'une année à l'autre

La décision de passage appartient à l'équipe de classement de l'école qui regarde les résultats ainsi que tous les autres aspects du développement de l'enfant.

Règles de classement

Choix de l'organisation pédagogique

a) Les décisions sur le classement relèvent de la direction de l'école et sont prises en concertation avec les intervenants concernés, laquelle décision favorise le classement (suivi pédagogique et éducatif) pouvant répondre le mieux aux besoins de l'élève tout en tenant compte des possibilités de l'école. Toute décision est prise en tenant compte des contraintes de l'organisation scolaire et des règles de classement pour le passage du primaire au secondaire et du premier cycle au deuxième cycle du secondaire.

b) Dans les cas où il y a changement d'école, la responsabilité du classement relève de la direction qui accueille l'élève.

La direction de l'école d'origine transmet l'information sur les besoins de l'élève et sur les mesures de soutien dont il bénéficiait. Le directeur de l'école qui reçoit l'élève détermine par ailleurs le classement qui répond aux besoins de l'élève en tenant compte des possibilités de son milieu.

- c) Il est possible qu'un élève bénéficie de plus d'une mesure de remédiation, que ce soit de manière individuelle ou collective.
- d) La décision sur le classement (suivi pédagogique et éducatif) doit être revue périodiquement à la lumière des constats sur les apprentissages et en tenant compte de la situation de l'élève en cours de cycle. Pour l'élève ayant un plan d'intervention, le délai pour la révision du classement doit être inscrit dans celui-ci.
- e) Les parents sont informés de la décision sur le classement de leur enfant lors de l'envoi du troisième bulletin.
- f) La direction d'école doit mettre à la disposition des intervenants concernés les informations recueillies au moment de la détermination des besoins de l'élève afin de l'aider à poursuivre ses apprentissages. Ces informations sont déposées dans le dossier d'aide particulière.
- g) Pour la maternelle 4 ans, aucun redoublement n'est possible.

Absence à une épreuve obligatoire

Absence autorisée :

Voici les motifs reconnus qui peuvent justifier l'absence de votre enfant à une épreuve obligatoire du ministère ou du Centre de services scolaire :

- *Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale*
- *Décès ou mariage d'un proche parent*
- *Convocation d'un tribunal*
- *Participation à une compétition sportive d'envergure préalablement autorisée par le coordonnateur de la sanction des études en formation générale des jeunes de la Direction de la sanction des études*

Une pièce justificative devra être fournie à la direction de l'école et sera conservée au dossier de votre enfant.

Lorsque l'absence est motivée par un motif reconnu, votre enfant ne sera pas pénalisé et il n'aura pas à refaire une épreuve à une date ultérieure. Le résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes.

Absence non autorisée :

*Lorsque l'absence n'est pas basée sur un motif reconnu, par exemple un voyage, votre enfant sera déclaré absent et **il obtiendra 0 à l'épreuve obligatoire.***

Il est à noter qu'aucune autre épreuve ne sera administrée.

Informations supplémentaires

Contenus en éducation sexuelle

Ces contenus obligatoires seront vus de la maternelle 5 ans à la 6^e année, sous forme de thèmes, mais ne seront pas évalués.

Contenus en orientation scolaire

Ces contenus seront vus en 5^e et 6^e année, sous forme de thèmes, sans être évalués.

Épreuves du Ministère

Les épreuves obligatoires ministérielles compteront pour **10% du résultat final de la compétence** (4^e année en lecture et écriture, 6^e année en lecture, écriture et mathématique).

Épreuves du Centre de services scolaire

Nous sommes en attente de la passation ou non de ces épreuves pour cette année.

Autres compétences

Sur le dernier bulletin de l'année scolaire, la compétence « **Organiser son travail** » sera évaluée. Cette évaluation se fait sous forme de commentaires. Ce sont les titulaires qui entreront ces commentaires sur le bulletin de l'enfant, après consultation avec les enseignants spécialistes.

Politique de l'adaptation scolaire

Vous pouvez consulter la politique de l'adaptation scolaire sur le site internet du Centre de services. Elle guide les principes directeurs du processus d'évaluation auprès des élèves.

Autres documents

Vous pouvez aussi consulter ces documents pertinents disponibles sur le web: Régime pédagogique, Loi sur l'instruction publique, Instruction annuelle, Programme de formation de l'école québécoise, Progression des apprentissages et Politique d'évaluation des apprentissages.

Synthèse des exemptions de l'instruction annuelle en vigueur

Caractéristiques	Exemptions et dispositions spécifiques
<p>L'élève HDAA intégré ou en classe spécialisée :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'élève qui a bénéficié d'interventions régulières et ciblées.• L'élève qui a un plan d'intervention qui précise que les interventions réalisées auprès de lui ne permettent pas de rencontrer les exigences du (PFEQ) et que par conséquent, les attentes sont modifiées pour lui.	<p>Les exemptions :</p> <p><i>Elles s'appliquent au résultat disciplinaire même si les modifications ne touchent qu'une compétence.</i></p> <ul style="list-style-type: none">• La moyenne du groupe.• La pondération des étapes (une pondération de 20 %, 20 %, 60 % sera générée automatiquement).• L'obligation d'utiliser le cadre d'évaluation.• L'obligation d'inclure les résultats de l'élève à l'épreuve imposée (10 %). <p>Le résultat au bulletin :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le résultat au bulletin des élèves en modification correspond aux exigences fixées pour lui dans son plan d'intervention.• <u><i>Un commentaire doit obligatoirement</i></u> apparaître afin de préciser que les exigences ont été modifiées pour cet élève.• Le résultat est indiqué en %.• Un signe distinctif apparaît au code de cours. <p><i>La direction d'école doit transmettre à la personne responsable du dossier au Service informatique le nom et le numéro de fiche des élèves, ainsi que les matières où il y a des modifications aux exigences du programme de formation, afin que les ajustements soient faits concernant le bulletin.</i></p>

Calendrier des communications aux parents

ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Éducation préscolaire (Maternelle 4 ans et 5 ans)

INFORMATIONS	
---------------------	--

Première communication aux parents	15 octobre 2023
------------------------------------	-----------------

Première rencontre de parents	Date : 20 novembre 2023 Heures : 7h30 à 17h30
Deuxième rencontre de parents	Date : 19 février 2024 Heures : 7h30 à 17h30

Bulletin	1 ^{er} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Durée de l'étape	28 août 2023 au 15 novembre 2023, 16h00	16 novembre 2023 au 12 mars 2024, 16h00	13 mars 2024 à la fin de l'année scolaire (Remise des notes 25 juin 2024, 16h00)
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2023	15 mars 2024	10 juillet 2024

Planification de l'évaluation			
Domaines et compétences	Étape 1	Étape 2	Étape 3
<u>Physique et moteur</u> Accroître son développement physique et moteur	√		√
<u>Affectif</u> Construire sa conscience de soi		√	√
<u>Social</u> Vivre des relations harmonieuses avec les autres	√		√
<u>Langagier</u> Communiquer à l'oral et à l'écrit		√	√
<u>Cognitif</u> Découvrir le monde qui l'entoure		√	√

COMMENTAIRE
À l'éducation préscolaire, une évaluation de compétences est réalisée afin de faire ressortir les forces et les défis que l'élève doit relever.

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

Première année

INFORMATION GÉNÉRALE	
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 19 septembre 2023
Deuxième rencontre de parents	Date : 20 novembre 2023 Heures : 7h30 à 17h30
Troisième rencontre de parents	Date : 19 février 2024 Heures : 7h30 à 17h30

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	REMISE 15 OCTOBRE 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60%
Durée de l'étape	28 août 2023 au 15 novembre 2023, 16h00	16 novembre 2023 au 12 mars 2024, 16h00	13 mars 2024 à la fin de l'année scolaire (Remise des notes 25 juin 2024, 16h00)
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2023	15 mars 2023	10 juillet 2024

Autres compétences (Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin).

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin 3	<ul style="list-style-type: none"> Organiser son travail

Année scolaire 2023-2024 Principales évaluations pour la 1^{re} année

		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Français	Planification de l'évaluation	Lire (40%)	
Écrire (40%)				√	√
C.O. (20%)	√			√	√
	Natures des évaluations		Fusionner et segmenter l'ensemble des sons enseignés depuis le début de l'année, tant à l'oral, à l'écrit et en lecture. Compréhension d'une courte phrase. En écriture, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens dont l'écriture spontanée et de courtes productions écrites. Capacité d'écrire les mots de vocabulaire appris. Fin de la 3 ^e étape : les critères d'évaluation augmenteront dans ces différentes sphères. En écriture, il y aura évaluation d'un récit en 3 temps et la compréhension de lecture sera évaluée à l'aide de textes plus longs.		
Mathématiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (30%)		√	√
		Raisonner (70%)	√	√	√
		Natures des évaluations	Les connaissances acquises en mathématique seront évaluées à l'aide d'évaluations formelles et d'exercices d'application. Une évaluation sommative sera également administrée à la fin des deux étapes. Résoudre : SAÉ ponctuelles en cours d'étape.		

Éthique et culture religieuse	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^e étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Éthique		√	√
		Culture religieuse		√	√
	Natures des évaluations	Travaux en classe, discussions, projets.			

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

2^{ème} année

INFORMATION GÉNÉRALE	
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 19 septembre 2023
Deuxième rencontre de parents	Date : 20 novembre 2023 Heures : 7h30 à 17h30
Troisième rencontre de parents	Date : 19 février 2024 Heures : 7h30 à 17h30

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	REMISE 15 OCTOBRE 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60%
Durée de l'étape	28 août 2023 au 15 novembre 2023, 16h00	16 novembre 2023 au 12 mars 2024, 16h00	13 mars 2024 à la fin de l'année scolaire (Remise des notes 25 juin 2024, 16h00)
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2023	15 mars 2024	10 juillet 2024

Autres compétences (Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin).

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin 3	<ul style="list-style-type: none"> Organiser son travail

Année scolaire 2023-2024 Principales évaluations pour la 2^{ème} année

		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape		
		Français	Planification de l'évaluation	Lire (40%)	√	√	√
				Écrire (40%)		√	√
				C.O. (20%)		√	√
	Natures des évaluations	Les évaluations de lecture se feront avec des entretiens réalisés par l'enseignant(e) et l'orthopédagogue. Également, il y aura la compréhension des éléments significatifs d'un texte qui se fera à l'oral ou à l'écrit. En écriture, les connaissances acquises seront évaluées par différents moyens : l'écriture de courts textes, la maîtrise des connaissances, les leçons et des exercices de grammaire. À l'oral, l'évaluation se fera sous forme de causeries, de discussions avec échanges et des thèmes travaillés en classe.					

		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape		
		Mathématiques	Planification de l'évaluation	Résoudre (30%)		√	√
				Raisonner (70%)	√	√	√
	Natures des évaluations	À chacune des étapes, les évaluations se feront par la maîtrise de connaissances (raisonne), par des situations d'application et des situations-problèmes qui auront lieu de façon régulière.					

Éthique et culture religieuse	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape	
		Éthique			√	√
		Culture religieuse			√	√
	Natures des évaluations	Travaux en classe, discussions, projets.				

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

3 -4^{ième} année

INFORMATION GÉNÉRALE	
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 19 septembre 2023
Deuxième rencontre de parents	Date : 20 novembre 2023 Heures : 7h30 à 17h30
Troisième rencontre de parents	Date : 19 février 2024 Heures : 7h30 à 17h30

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents	REMISE 15 OCTOBRE 2023		
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60%
Durée de l'étape	28 août 2023 au 15 novembre 2023, 16h00	16 novembre 2023 au 12 mars 2024, 16h00	13 mars à la fin de l'année scolaire (Remise des notes 25 juin 2024, 16h00)
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2023	15 mars 2024	10 juillet 2024

Autres compétences (Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin).

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin 3	<ul style="list-style-type: none"> Organiser son travail

Année scolaire 2023-2024 Principales évaluations pour la 3-4^{ième} année

		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Français	Planification de l'évaluation	Lire (40%)	√
Écrire (40%)				√	√
C.O. (20%)				√	√
Natures des évaluations	Lire : Diverses compréhensions de lecture. Écrire : Tests de grammaire, situations d'écriture, 5 à 7 d'écriture, quelques dictées et/ou phrases du jour. Communiquer : Causerie, présentation de différents projets, discussions spontanées. À la fin de la 4 ^{ième} année, une épreuve obligatoire du ministère en lecture et en écriture devrait être administrée aux élèves. Les dates et les modalités seront transmises par le ministère.				
Mathématiques	Planification de l'évaluation	Résoudre (30%)		√	√
		Raisonner (70%)	√	√	√
	Natures des évaluations	Situations-problèmes, situations d'application et tests de connaissances.			
Science et technologie	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
	Natures des évaluations	Tests de connaissances, travaux en classe et observations spontanées lors d'expériences et d'activités.			

Univers Social	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
			√	√	√
	Natures des évaluations	Tests de connaissances et possibilité de projets et de travaux en classe.			
Éthique et culture religieuse	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Éthique		√	√
		Culture religieuse		√	√
	Natures des évaluations	Travaux en classe, discussions, projets.			

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

5^e – 6^e année

INFORMATION GÉNÉRALE	
Première rencontre de parents (début d'année)	Date : 19 septembre 2023
Deuxième rencontre de parents	Date : 20 novembre 2023 Heures : 7h30 à 17h30
Troisième rencontre de parents	Date : 19 février 2024 Heures : 7h30 à 17h30

COMMUNICATIONS			
Première communication aux parents		REMISE 15 OCTOBRE 2023	
Bulletins	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
Pondérations de l'étape	20 %	20 %	60 %
Durée de l'étape	28 août 2023 au 15 novembre 2023, 16h00	16 novembre 2023 au 12 mars 2024, 16h00	13 mars 2024 à la fin de l'année scolaire (Remise des notes 25 juin 2024, 16h00)
Date d'envoi du bulletin	20 novembre 2023	15 mars 2024	10 juillet 2024

Autres compétences (Ces compétences feront l'objet d'un commentaire au bulletin).

Bulletin	Autres compétences observées
Bulletin 3	<ul style="list-style-type: none"> Organiser son travail

Année scolaire 2023-2024 Principales évaluations pour la 5 – 6^{ième} année

		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Français	Planification de l'évaluation	Lire (40%)	√
Écrire (40%)	√			√	√
C.O. (20%)				√	√
Natures des évaluations	De façon régulière, les connaissances acquises seront validées par différents moyens tels que : dictées, contrôles, compréhension de lecture, situations d'écriture, causerie, communications orales, discussions. À la fin de la 6 ^e année, une épreuve obligatoire du ministère en lecture et en écriture devrait être administrée aux élèves. Les dates et les modalités seront transmises par le ministère.				
Mathématiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Résoudre (30%)		√	√
		Raisonner (70%)	√	√	√
	Natures des évaluations	Deux compétences seront évaluées en mathématique : résoudre des situations-problèmes et raisonner à l'aide de concepts mathématiques. De plus, de façon régulière, les connaissances seront validées par différents moyens tels que : examens de connaissances des concepts, situations complexes d'apprentissage, situations d'application et de validation. À la fin de la 6 ^e année, des épreuves obligatoires du ministère devraient être administrées aux élèves. Les dates et les modalités seront transmises par le ministère.			

Science et technologie	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
			√	√	√
	Natures des évaluations	Tests de connaissances, travaux en classe et observations spontanées lors d'expériences et d'activités. De plus, de façon régulière les connaissances acquises seront validées par différents moyens tels que : activités scientifiques, projet, examen de connaissances, utilisation des méthodologies scientifiques.			

Univers Social	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
			√	√	√
	Natures des évaluations	De façon régulière, les connaissances acquises seront validées par différents moyens tels que : des examens de connaissances, la présentation de vidéos historiques et discussions.			
Éthique et culture religieuse	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Éthique		√	√
		Culture religieuse		√	√
	Natures des évaluations	Travaux en classe, discussions, projets.			

Arts plastiques	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Réaliser des créations plastiques et médiatiques personnelles		√	√
		Apprécier des œuvres d'art		√	√
	Natures des évaluations	Exploiter des idées de création inspirées ou non d'une proposition et des éléments du langage plastiques. Organiser ses éléments et finaliser sa création. L'élève devra aussi partager à l'oral et/ou à l'écrit son appréciation par rapport à sa création, celle des autres, des œuvres d'art ou des objets du patrimoine.			

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

ANGLAIS

GRADE 1	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		C1 (60%) Mobiliser sa compréhension de textes entendus		√	√
		C2 (40%) Communiquer oralement en anglais		√	√
	Natures des évaluations	<p>Mobiliser sa compréhension de textes entendus : Écouter des chansons, des histoires et réagir à celles-ci (en faisant les gestes de la chanson ou de l'histoire...) Les observations (évaluations) seront faites par l'enseignant : un à un, en équipe de deux, en petit groupe ou en grand groupe.</p> <p>Communiquer oralement en anglais : Employer le vocabulaire des chansons ou des histoires en les utilisant oralement. Répondre oralement aux questions lors de la routine. Utiliser les mots ou phrases appris afin de se faire comprendre par les autres personnes. Les observations (évaluations) seront faites par l'enseignant : un à un, en équipe de deux, en petit groupe ou en grand groupe.</p>			
Grade 2	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		C1 (60%) Mobiliser sa compréhension de textes entendus	√		√
		C2 (40%) Communiquer oralement en anglais		√	√
	Natures des évaluations	<p>Mobiliser sa compréhension de textes entendus : Écouter des chansons, des histoires et réagir à celles-ci (en faisant les gestes de la chanson ou de l'histoire...) Les observations (évaluations) seront faites par l'enseignant : un à un, en équipe de deux, en petit groupe ou en grand groupe.</p> <p>Communiquer oralement en anglais : Employer le vocabulaire des chansons ou des histoires en les utilisant oralement. Répondre oralement aux questions lors de la routine. Utiliser les mots ou phrases appris afin de se faire comprendre par les autres personnes. Les observations (évaluations) seront faites par l'enseignant : un à un, en équipe de deux, en petit groupe ou en grand groupe.</p>			
Grade 3	Planification de l'évaluation	Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		C1 (50%) Interagir en anglais	√	√	√
		C2 (35%) Réinvestir la compréhension de la langue		√	√
		C3 (15%) Écrire et produire des textes		√	√
	Natures des évaluations	<p>Évaluations orales : Key language, évaluations lors d'activités en petits groupes. Évaluation pendant les activités en grand groupe.</p> <p>Compréhension de textes lus et entendus : Lire des textes et répondre à des questions, réinvestir sa compréhension d'un texte lu ou entendu en écrivant un texte.</p>			

		Écriture : Écrire des textes variés sur des thèmes vus en classe, faire des projets sur des thèmes variés.
--	--	---

		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Grade 4	Planification de l'évaluation	C1 (50%) Interagir en anglais	√
		C2 (35%) Réinvestir la compréhension de la langue		√	√
		C3 (15%) Écrire et produire des textes		√	√
	Natures des évaluations	Évaluations orales : Key language, évaluations lors d'activités en petits groupes. Évaluation pendant les activités en grand groupe. Compréhension de textes lus et entendus : Lire des textes et répondre à des questions, réinvestir sa compréhension d'un texte lu ou entendu en écrivant un texte. Écriture : Écrire des textes variés sur des thèmes vus en classe, faire des projets sur des thèmes variés.			
		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Grade 5	Planification de l'évaluation	C1 (45%) Interagir en anglais	√
		C2 (35%) Réinvestir la compréhension de la langue		√	√
		C3 (20%) Écrire et produire des textes		√	√
	Natures des évaluations	Évaluations orales : Key language, évaluations lors d'activités en petits groupes. Évaluation pendant les activités en grand groupe. Compréhension de textes lus et entendus : Lire des textes et répondre à des questions, réinvestir sa compréhension d'un texte lu ou entendu en écrivant un texte. Écriture : Écrire des textes variés sur des thèmes vus en classe, faire des projets sur des thèmes variés.			
		Compétence	1 ^{re} étape	2 ^e étape	3 ^e étape
		Grade 6	Planification de l'évaluation	C1 (45%) Interagir en anglais	√
		C2 (35%) Réinvestir la compréhension de la langue		√	√
		C3 (20%) Écrire et produire des textes	√		√
	Natures des évaluations	Évaluations orales : Key language, évaluations lors d'activités en petits groupes. Évaluation pendant les activités en grand groupe. Compréhension de textes lus et entendus : Lire des textes et répondre à des questions, réinvestir sa compréhension d'un texte lu ou entendu en écrivant un texte. Écriture : Écrire des textes variés sur des thèmes vus en classe, faire des projets sur des thèmes variés.			

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

Arts plastiques

Années	Compétence 1 : Réaliser des créations plastiques et médiatiques personnelles			Compétence 2 : Apprécier des œuvres d'art		
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 ^{ère} année	√		√	√		√
2 ^e année	√		√	√		√
3 ^e année	√		√	√		√
4 ^e année	√		√	√		√
5 ^e année						
6 ^e année						
Attentes générales	Exploiter des idées de création inspirées par une proposition, des gestes transformateurs, des éléments du langage plastique, organiser ses éléments et finaliser sa création.			En utilisant le vocabulaire disciplinaire, l'élève partage à l'oral et/ou à l'écrit son appréciation par rapport à sa création, celle des autres, des œuvres d'art ou des objets du patrimoine. Son propos contient des références d'ordre plastique, personnel, affectif, social et socioculturel.		

Art dramatique

Années	Compétence 1 : Inventer des séquences dramatiques-Interpréter			Compétence 2 : Apprécier des œuvres théâtrales		
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 ^{ère} année		√	√		√	√
2 ^e année		√	√		√	√
3 ^e année		√	√		√	√
4 ^e année		√	√		√	√
5 ^e année		√	√		√	√
6 ^e année		√	√		√	√
Attentes générales	Exploiter des idées de création inspirées par une proposition, appliquer des éléments du langage dramatique, des techniques de jeu et théâtrales et finaliser sa création.			En utilisant le vocabulaire disciplinaire, l'élève partage à l'oral et/ou à l'écrit son appréciation par rapport à sa création, celle des autres, des extraits d'œuvres théâtrales ou une pièce de théâtre. Il établit des liens entre ce qu'il a ressenti et examiné.		

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

Maternelles, 1^{ère} année, 2^{ème} année

Éducation physique et à la santé

Compétences	<ul style="list-style-type: none"> -Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques -Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques -Adopter un mode de vie sain et actif
Critères	<ol style="list-style-type: none"> 1. Justification du choix d'actions 2. Exécution d'enchaînements d'actions 3. Pertinence du retour réflexif 4. Maîtrise des connaissances

Étapes	1 (20%)	2 (20%)	3 (60%)
Libellé du bulletin	Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé
Choix des critères	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4
	Compétence 1 : Agir Compétence 2 : Interagir Compétence 3 : Adopter un mode de vie sain et actif Gym en Forme: 10% DBL Ball: 30% Activités de la récréation : 10% Cirque : 30% Mode de vie sain : 20% TOTAL 100%	Compétence 1 : Agir Compétence 2 : Interagir Compétence 3 : Adopter un mode de vie sain et actif Corde Acro (Nawatobi): 15% Speed Stacks: 15% Pull ball: 15% Basketball: 15% Gymnastique/Accrogym: 20% Mode de vie sain : 20% TOTAL 100%	Compétence 1 : Agir Compétence 2 : Interagir Compétence 3 : Adopter un mode de vie sain et actif Course palier : 10% Sports estivaux : 50% Grand défi : 20% Mode de vie sain : 20% TOTAL 100%

	<p>1- <u>Cohérence de la planification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions motrices et enchaînements en fonction des capacités personnelles et des contraintes de l'activité - Stratégies de coopération <p>2- <u>Efficacité de l'exécution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécution et ajustement d'actions motrices et d'enchaînements - Pratique, en contexte scolaire, d'activités sollicitant la condition physique <p>3- <u>Pertinence du retour réflexif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réinvestissement dans des activités ultérieures <p>4- <u>Maitrise des connaissances</u></p>	<p>1- <u>Cohérence de la planification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de coopération <p>2- <u>Efficacité de l'exécution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de coopération - Application de règles de sécurité - Manifestation d'un comportement éthique - Mise en œuvre de plans personnels d'habitudes de vie saines et actives <p>3- <u>Pertinence du retour réflexif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la démarche, du plan d'action et des résultats <p>4- <u>Maitrise des connaissances</u></p>	<p>1- <u>Cohérence de la planification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de coopération <p>2- <u>Efficacité de l'exécution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de coopération - Application de règles de sécurité - Manifestation d'un comportement éthique - Mise en œuvre de plans personnels d'habitudes de vie saines et actives <p>3- <u>Pertinence du retour réflexif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la démarche, du plan d'action et des résultats <p>4- <u>Maitrise des connaissances</u></p>
--	--	---	---

<p>Résumé aux parents</p>	<p>L'élève sera évalué tout au long de l'année sur l'acquisition et la mobilisation des connaissances liées aux compétences suivantes : pratiquer des activités physiques individuellement, pratiquer des activités physiques avec les autres et se donner des moyens pour adopter un mode de vie sain et actif.</p>
----------------------------------	--

NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

ANNÉE SCOLAIRE 2023 – 2024

4^e année, 5^e année et 6^e année

Éducation physique et à la santé

Compétences	<ul style="list-style-type: none"> -Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques -Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques -Adopter un mode de vie sain et actif
Critères	<ol style="list-style-type: none"> 1. Justification du choix d'actions 2. Exécution d'enchaînements d'actions 3. Pertinence du retour réflexif 4. Maîtrise des connaissances

Étapes	1 (20%)	2 (20%)	3 (60%)
Libellé du bulletin	Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé	Éducation physique et à la santé
Choix des critères	1 2 3 4	1 2 3 4	1 2 3 4
	Compétence 1 : Agir Compétence 2 : Interagir Compétence 3 : Adopter un mode de vie sain et actif Tests d'habiletés physiques : 10% Baseball: 40% Speed Stacks: 40% Participation/implication : 10% TOTAL 100%	Compétence 1 : Agir Compétence 2 : Interagir Compétence 3 : Adopter un mode de vie sain et actif Tests d'habiletés physiques: 30% DBL ball: 30% Pull ball: 30% Participation/implication: 10% TOTAL 100%	Compétence 1 : Agir Compétence 2 : Interagir Compétence 3 : Adopter un mode de vie sain et actif Tests d'habiletés physiques: 30% Badminton ou basketball : 20% Corde accro : 20% Jeux de camping : 20% Participation/implication : 10% TOTAL 100%

	<p>1- <u>Cohérence de la planification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions motrices et enchaînements en fonction des capacités personnelles et des contraintes de l'activité - Stratégies de coopération <p>2- <u>Efficacité de l'exécution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Exécution et ajustement d'actions motrices et d'enchaînements - Pratique, en contexte scolaire, d'activités sollicitant la condition physique <p>3- <u>Pertinence du retour réflexif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réinvestissement dans des activités ultérieures <p>4- <u>Maitrise des connaissances</u></p>	<p>1- <u>Cohérence de la planification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de coopération <p>2- <u>Efficacité de l'exécution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de coopération - Application de règles de sécurité - Manifestation d'un comportement éthique - Mise en œuvre de plans personnels d'habitudes de vie saines et actives <p>3- <u>Pertinence du retour réflexif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la démarche, du plan d'action et des résultats <p>4- <u>Maitrise des connaissances</u></p>	<p>1- <u>Cohérence de la planification</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de coopération <p>2- <u>Efficacité de l'exécution</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Stratégies de coopération - Application de règles de sécurité - Manifestation d'un comportement éthique - Mise en œuvre de plans personnels d'habitudes de vie saines et actives <p>3- <u>Pertinence du retour réflexif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluation de la démarche, du plan d'action et des résultats <p>4- <u>Maitrise des connaissances</u></p>
--	--	---	---

Résumé aux parents	<p>L'élève sera évalué tout au long de l'année sur l'acquisition et la mobilisation des connaissances liées aux compétences suivantes : pratiquer des activités physiques individuellement, pratiquer des activités physiques avec les autres et se donner des moyens pour adopter un mode de vie sain et actif.</p>
---------------------------	--